

Création d'un pôle socio-culturel au sein de la halte ferroviaire de Boussay



La halte ferroviaire de Boussay réhabilitée accueille le pôle socio-culturel « LE QUAI »
© Commune de Boussay

Le projet

La halte ferroviaire de Boussay était fermée au public depuis plus de 30 ans. Le projet a consisté à rénover le bâtiment et ses abords pour y créer un pôle socio-culturel à destination des :

- acteurs associatifs de la commune : création d'espaces de travail et d'archivage dédiés aux 9 associations "loisirs et culture" qui ont particulièrement besoin d'espace de travail et création d'espaces de rencontre pour les réunions de l'ensemble des associations (50) de la commune,
- habitants et visiteurs : création de nouveaux espaces pouvant accueillir manifestations et expositions,
- usagers de la ligne et de la gare, invités à découvrir les nouvelles animations proposées, voire pouvant bénéficier de nouveaux services, ceci dans la perspective d'une augmentation de la fréquentation de la ligne.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière de développement des équipements pour des services à la population dans les pôles de centralité et de gares du territoire du Pays du Vignoble Nantais
- Contribution à la réhabilitation d'un ancien bâti ferroviaire à caractère patrimonial

Objectif du programme Leader : Accompagner l'implantation et le maintien des services publics

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Boussay
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Boussay
- **Coût éligible** : 120 000 €
- **Budget total** de l'ensemble du projet : 508 000€
- **Subvention FEADER** : 50 000 €
- **Autres financements** : Région Pays de la Loire, Département de Loire Atlantique, Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Via la Région des Pays de la Loire, ce projet s'inscrit dans le projet européen Interreg IVB « Citizen's rail », qui vise à redynamiser les lignes ferroviaires locales et régionales, en impliquant les acteurs locaux. Une partie du projet de valorisation de la gare bénéficie ainsi d'une subvention régionale : sont subventionnées les dépenses d'études et les travaux portant sur le clos, le couvert et le rez-de-chaussée.

En complément, une aide européenne FEADER / Leader Pays du Vignoble Nantais a été obtenue pour la partie du projet de réhabilitation portant sur les étages, la cave, ainsi que sur l'ascenseur.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

